

**LIMITE DES AFFAIRES MARITIMES (LAM)**

**CANAL DE SYLVÉREAL**

Département du GARD (30) / Commune de VAUVERT (30341)

**Texte juridique de référence** : Décret n° 59-951 du 31 juillet 1959

Limite	Observations
<p>Ecluse et pont métallique à l'entrée du canal de Sylvéréal du côté du petit Rhône.</p>	<p><b>Aspects juridiques</b> : Texte de référence identifié.</p> <p><b>Aspects géographiques</b> : Sylvéréal et Pont de Sylvéréal mentionnés sur Scan 25 IGN. L'écluse de sylvéréal est aisément localisable à proximité. Le pont métallique semble être a priori celui séparant le canal du Petit Rhone.</p> <p>Positionnement <b>connu précisément</b> (incertitude &lt; 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en jaune sur la capture d'écran) :

